

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > juin 2005 > n°52

ÉDITO



Y a-t-il besoin de préciser ?

Cette photo m'amène un commentaire : il ne devrait y avoir besoin de ce rappel, les piétons et cyclistes doivent toujours être respectés... Il ne faudrait pas que les automobilistes pensent que parce que ce n'est pas écrit, ils sont les seuls utilisateurs de la voirie.

Le printemps a vu pousser les carrés bleus "voie réservée aux bicyclettes". Si l'on constate encore quelques retards de végétation, espérons que l'été sera propice à l'éclosion de papillons pour ceux qui persistent à stationner sur les aménagements cyclables, y compris pour ceux qui utilisent les stationnements en épis prévus pour des véhicules plus petits que le leur. Une suggestion : aménager des places d'arrêt minute retirerait à beaucoup l'argument "j'en ai pour deux minutes".

La fête du vélo 2005 a encore une fois été une réussite. Je tiens à remercier Raphaëlle et tous les bénévoles, ainsi que les partenaires sans qui cette édition n'aurait pas été possible. Les bilans à peine finis, il est déjà temps de penser à la fête du vélo 2006 !

Pierre Descamps



association de cyclistes urbains
de l'agglomération nantaise

- 2 → Revue de presse
- 3 → Intermodalités
- 4 → Fête du vélo 2005 : images 
- 5
- 6 → Dyna-Mots
→ Actions PAV
- 7 → Les plassovélistes écrivent
- 8 → Sortie PAV
→ Agenda

Assemblée générale

lundi 4 juillet 2005
à 20h30 heures,
Maison des syndicats

Ordre du jour :

- Bilan de la fête du vélo
- Semaine de la mobilité
- Fête du vélo 2006
- Questions diverses

Lille

La positive pétition

Inquiétant, après la pétition de Place au Vélo de Nantes trouvée avant que la Métropole s'endort, L'ADAV (Association Droit Au Vélo) lance la « positive pétition » pour protester contre le manque d'objectifs précis de la politique cyclable de la ville. La quasi absence du vélo urbain dans le bilan à mi-mandat de Martine Aubry et de sa municipalité n'est pas faite pour rassurer.

Paris

Le triporteur MDB

Quel meilleur outil pour une association cycliste ! d'une part, c'est un moyen très efficace d'imposer l'image de MDB au sein de manifestations diverses avec, en taille respectable, le logo de l'association et l'adresse de son site internet. Il permet en plus le transport d'un stand ambulant avec tracts, banderoles, fanions, drapeaux...

Valence

Traversée de la Drôme à Vélo

C'est déjà une habitude mais l'action reste originale. 3 classes de Valence, après une préparation tout au long de l'année, feront la traversée du département du 6 au 10 juin.

La Rochelle

L'activité de Vive le Vélo explose

Marquage des vélos, 2 séances par mois ; projet Vélo-école ; itinéraire cyclable Nord ; vélos en libre service en octobre ; fête des randonnées le 12 juin. Ce catalogue est réjouissant mais le bureau demande des coups de main ponctuels aux adhérents.

Tours

Le prêt municipal de vélos

Ce n'est qu'un plan, mais l'angle d'attaque semble intéressant, il doit pousser les Tourangeaux à pratiquer le vélo. Pour cela, par exemple, le prêt gratuit se ferait sur un minimum d'une semaine pour inciter à la pratique au quotidien et pas seulement pour les balades du dimanche. En même temps ce prêt d'une semaine s'il permet de voir les avantages du vélo permet aussi d'en voir les contraintes comme le garer le soir !

Toulouse

« Allons-y à Vélo » le 3 juin.

L'association « Vélo » a décidé de faire précéder la fête du vélo par une journée d'incitation à l'utilisation du vélo. France Télécom, Airbus Central, Motorola, Météo France et Rockwell-Collins feront une campagne d'incitation alors qu'Alcatel aura un stand d'infos et de réparation de vélos et le Conseil Régional fera une campagne de communication avec questionnaire déplacement et stand d'infos tenu par « Vélo » avec distribution de café-croissant.

Bordeaux

Le diplôme du cycliste citoyen

Les cyclistes bordelais sont-ils particulièrement dangereux ? Toujours est-il que la ville de Bordeaux organise avec Vélo-Cité, l'école de conduite française, la mission sécurité routière, NRJ et Go sport, un rendez-vous pour faire passer aux cyclistes des tests sur le code, des contrôles sur la vue et l'ouïe, des informations sur l'entretien du vélo et les faire monter dans un camion pour en vérifier les angles morts avec la remise d'un superbe diplôme pour les meilleurs.

Dijon

Une Bourse aux vélos longue durée

Cette bourse n'aurait pas mérité d'être soulignée sans sa longueur exceptionnelle. Le vendredi 27 mai dépose des vélos tout l'après-midi et vente des vélos le samedi et dimanche suivants pendant toute la journée, pour une reprise des invendus de 18 à 20h le dimanche.

Pau

Allons travailler à vélo

Le Cycladin, c'est le nom trouvé à cette jeune revue cycliste de l'association « Pau à Vélo », relate les témoignages d'une dizaine de cyclistes qui vont travailler à vélo. Ces témoignages sont des plus divers entre ceux d'élèves du primaire, d'un lycéen, d'une étudiante, d'employé(e)s, d'une inspectrice du trésor, d'un prof, et se résument par le titre-slogan : « Aller travailler à vélo, un luxe à la portée de tous ».

Strasbourg

Stagiaires en communication

Les stages sont une longue pratique du CADR. Il accueille cette fois-ci 2 étudiants du DUT Information – Communication dont les missions s'axent principalement autour de la rédaction et la réalisation de CADR'Infos et la mise à jour du site internet.

Besançon

Action anti-stationnement sur les bandes cyclables

Ca se passe un mardi par mois, l'AUB qui veut alerter sur les dangers du stationnement sauvage sur les bandes cyclables, organise pendant 2 minutes chrono, pas plus, pas moins, avec de grands panneaux, le blocage de la voie à côté d'un véhicule en infraction. L'association espère une bonne couverture médiatique et ... une certaine sympathie.

Saint-Nazaire

On nous annonce la naissance de « Véloce » la revue de Place au Vélo St Nazaire.

Toutes les revues sont consultables au local



Félicitations!

❖ Bonne nouvelle et du travail pour la communication de Nantes Métropole : les bandes sont désormais toutes pratiquement légalisées vu que les panneaux C 113 ont été déployés jusqu'au cœur de Nantes. Depuis 2001 on n'y croyait plus. Il n'y a plus qu'à faire savoir que les aménagements cyclables sont interdits aux deux-roues motorisés et on va finir par se convaincre que la communauté urbaine aime vraiment le vélo. Si tel est le cas on peut espérer une augmentation de la fréquentation cycliste ce qui permettra de s'approcher des objectifs du plan de déplacement urbain sans attendre l'envolée des cours du pétrole. Concrètement cela rassurera fortement ceux qui n'osent pas encore se mettre à la bicyclette...

❖ Félicitation à la ville de Rezé : les niveaux zéros observés rue Jean Monnet (ci-contre) sur le parcours de la Fête du vélo méritent d'être cités en exemple. Voilà enfin des aménagements confortables pour les cyclistes ce qui prouve que cela est possible. Pour améliorer le réseau existant, des trottoirs rabotés pour laisser passer les vélos seraient dans bien des cas un aménagement facile.



Assises régionales des transports

Le Conseil Régional organise ces Assises au Palais des Congrès les 23 et 24 septembre pour doter la collectivité d'un schéma de développement à l'horizon 2015. Place au Vélo a été invité à participer aux réunions d'une des 32 commissions thématiques : "L'accès aux transport".

Dans un contexte de croissance continue des déplacements et des nombreuses nuisances induites, l'objectif de cette commission est la recherche d'alternatives au transport routier dans les déplacements quotidiens des voyageurs et des marchandises notamment dans les grandes agglomérations. Comment répondre à la demande croissante des déplacements ? Comment freiner l'usage du mode routier ? Comment améliorer les complémentarités entre modes de transport ? Comment renforcer l'accès et l'attractivité des autres modes de transports ?

Train + vélo un matin en gare de Nantes

Un mardi matin, j'ai passé deux heures dans la gare de Nantes pas seulement pour regarder les trains mais surtout pour voir les cyclistes dans les trains.

Les appuis-vélos de la gare Nord étaient quasiment pleins. Dans le passage souterrain et sur les quais je croise quelques voyageurs poussant leurs vélos à la main mais obligés de les porter pour accéder aux quais 6, 7, 8 et 9 qui ne possèdent pas de rampe d'accès. La plupart des TER de la Région accepte gratuitement les vélos qui doivent être suspendus aux crochets porte-vélos, ceux-ci sont hélas souvent en petit nombre. Ce matin là, j'ai vu 5 types de matériel roulant TER : Les plus récents (ZTER, X73500, X72500) pour 80 à 200 places assises ne sont équipés que de 2 ou 3 porte-vélos mais l'accès est au niveau du quai. Les plus anciens (Z9600, X4600) sont plus difficiles d'accès avec deux grandes marches mais chaque rame de 150 passagers possède un petit espace fourgon avec 6 crochets au moins. Les cyclistes que j'ai rencontrés semblent satisfaits de ce service mais une cycliste m'a dit avoir reçu une amende de 40 € en revenant de Saumur dans un TER où les vélos n'étaient pas autorisés ! Aux heures d'affluence, certaines rames sont bondées et les vélos ne trouvent plus leur place. Vers 10h, je sors gare Sud, là aussi les appuis-vélos sont bien garnis. Je rencontre deux jeunes qui venaient de Paris en TGV et sortaient leurs vélos de leur housse standard à 60 € !... un petit coup de main pour régler les freins du VTT, un petit coup d'œil sur la carte pour les aider à sortir de la ville vers Clisson et bonnes vacances. Ils n'étaient pas très bien équipés pour la randonnée avec leurs sacs sur le dos ! Je traverse la place de la gare, pour admirer et photographier un des 4 nouveaux autocars de la Région équipés à l'arrière de six porte-vélos qui desservent à présent Fromentine et Noirmoutier.

Cette petite promenade matinale m'a montré que le vélo dans le train ça existe tous les jours, la Région fait des efforts mais il y a encore beaucoup à faire pour développer et améliorer l'accès aux vélos dans tous les TER des Pays de La Loire. Préférant de beaucoup le train et le vélo à la voiture, c'est une action dans laquelle je me suis engagé avec Place au Vélo.

Thierry

...✧ Quelques données.

A partir des études fournies et des exposés on peut tirer quelques données sur les transports en France et dans la région :

Sans changement des politiques de croissance, la demande de transport augmentera de 50% dans les 20 prochaines années. Le fer ne réalise que 10% des déplacements des personnes et 15% des marchandises. Le rééquilibrage modal des transports interurbains prévoit une augmentation annuelle d'environ 1,8% des transports routier, ferroviaire et aérien intérieur.

Depuis le 1er janvier 2002, la Région décide le contenu du service de transport régional de voyageurs. La Région Pays de la Loire dispose de 29 lignes de transports collectifs (13 ferroviaires, 11 routières, 5 mixtes). En 8 ans le trafic voyageur a progressé de 70%.

Le phénomène de périurbanisation a eu pour conséquence d'allonger les distances parcourues. La congestion routière des centres urbains a eu pour effet d'abaisser les vitesses de déplacement et d'augmenter les temps de parcours. La densité et le mode d'habitat jouent un rôle déterminant dans l'utilisation des transports collectifs.

...✧ Quelques réflexions et propositions.

Les débats et les ateliers devaient déterminer quelques priorités pour les actions du Conseil Régional. Je ne rapporte ici que des propositions d'intérêt général sur les transports des voyageurs et celles qui concernent particulièrement les cyclistes :

Les politiques de transport doivent être liées aux politiques de l'urbanis-

me. La périurbanisation telle qu'elle progresse est incompatible avec la protection de l'environnement, une redensification de l'habitat est indispensable dans les centres urbains ou le long des axes de transport tram et train. Les transports en commun doivent être aménagés pour répondre aux périodes de pointe, les infrastructures routières doivent répondre aux besoins des périodes creuses. Le choix du mode de transport est aussi une question d'éducation. Il faut établir une contrainte sur les déplacements en voiture. L'intermodalité nécessite une infrastructure mais recouvre aussi les horaires, les correspondances, la tarification et l'information du public. En Suisse, le programme Rail 2000 a permis de réduire les temps de correspondance, les trains arrivent vers une même gare dans une plage horaire limitée et repartent quelques minutes après, tous les voyageurs ayant pris leurs correspondances. L'intermodalité n'a pas pour but d'aller aussi vite que possible, mais aussi vite que nécessaire pour permettre de bonnes correspondances. Il faut programmer les principaux Pôles d'Échanges Multimodaux. Il faut augmenter le nombre de places des parkings-relais. Il faut des parkings vélo couverts et sécurisés. Le service de location de vélos est en général peu référencé. Il faut développer la pratique des déplacements train + vélo. Les TGV doivent être accessibles aux abonnés régionaux. Certains élus du Conseil Régional reviennent d'Allemagne, ils ont vu plein de vélos dans les gares et dans les trains. A Karlsruhe le tram-train permet de circuler à 20km/h en ville et à 110km/h sur le réseau ferré. A quand la réouverture de la ligne Nantes-Chateaubriand avec un tram-train ?

Thierry



fête du VÉLO!

Jaguère et Sèvre :
un nouveau succès

Environ 10 000 participants sont venus fêter le vélo le dimanche 5 juin en bords de Sèvre et de Jaguère. Une fois de plus la météo était de la partie à la grande joie de la trentaine de plassovélistes bénévoles ayant œuvré à ce nouveau succès.

La qualité des parcours (merci au Cyclo-Club de Vertou pour ses parcours dans le vignoble) et des animations a de nombreuses fois été soulignée. La convivialité, les sourires, les « bonjour » et les « bon appétit » ont fusé sur les 25 km de parcours réservés aux vélos.

Pour nous, adhérents, cette fête est un moyen de sensibiliser les habitants de l'agglomération aux enjeux et aux avantages du vélo. Aussi, nous avons cherché à être davantage militants, à commencer par le dépliant qui cette année a mis Place au Vélo en avant. Sur le parcours, nous avons déployé des panneaux incitant à la pratique régulière : « rejoignez la bande cyclable ! », « le vélo, c'est bon pour la santé », « le pétrole s'épuise, le vélo ne vous épuise pas », le vélo, plus qu'un sport, un transport » etc...

Saluons également l'engagement de nos partenaires qui ont offert des lots « intelligents » : bobs, chasubles fluorescentes, pinces à vélo réfléchissantes, cartes du réseau cyclable etc... D'autres ont sensibilisé aux enjeux de la sécurité routière et des ramassages scolaires à vélo. Intéressant !

A 10h30 nous avons invité plus de 120 élus à se lancer dans la balade : l'occasion d'aborder la problématique vélo à l'échelle d'une ville, d'une communauté de commune, d'un département et d'une région. Pierre, notre président n'a pas manqué de mettre sur les rails la Fête du Vélo 2006. L'aval du Maire de Mauves sur Loire, de Patrick Mareschal,



Président du Conseil Général et des autres élus a confirmé notre souhait : revenir à la Loire pour la 6ème édition de la Fête du Vélo. Et d'ici là, Faites du Vélo !

Raphaëlle





DESSINE-toi à
VÉLO!

15 classes ont relevé le défi : les élèves se sont dessinés à vélo. Au total, ce sont plus de 70 œuvres qui ont été exposées sur le pôle d'animation du Bocage, aux Sorinières. 250 participants de la Fête du Vélo ont voté et à 17h, les classes gagnantes étaient nommées par le Maire des Sorinières, épaulé de Pierre, notre Président et Pierre BICHE délégué Régional de l'ADEME.

C'est la classe de CM2 de l'école La Fontaine de Saint Sébastien qui a remporté le premier prix (une formation à la conduite du vélo en ville). Les CM1 de l'école Louis Armand de Carquefou ont gagné un marquage du vélo de chaque enfant et les CM1 du Fougan de Mer à Bouguenais, la désormais célèbre sonnette à 2 tons de Place au Vélo.

Félicitations à tous ces artistes en herbe !



Bug dans le tram

Mme Marie Rouxel a écrit au forum Ouest-France le courrier suivant :

Fête du vélo : Quand le partenariat de la TAN se limite à figurer sur les affiches et les plaquettes publicitaires.

«Hier dimanche 5 juin, c'était la fête du vélo à Nantes. Depuis plusieurs semaines, nous nous réjouissons en famille (5 personnes dont 3 enfants de 13,11 et 8 ans) à l'idée de participer à cette journée qui allait être pour nous l'occasion d'une belle balade en famille sur un circuit balisé, protégé, etc. Nous avons déjà goûté au plaisir d'une telle journée il y a quatre ans en découvrant le circuit de la Divatte sans voiture.

Dans cette perspective heureuse, nous avons pris contact avec la TAN pour nous assurer que nous pouvions prendre le tram avec nos vélos ce jour là pour nous rendre à Pirmil, point de départ de notre circuit. Nous voilà donc, en ce dimanche matin à l'arrêt «René Cassin» avec nos montures. Installés sur les plates-formes de la voiture centrale avec nos cinq vélos, mon mari juge opportun de placer trois vélos dans la partie jonction avec la voiture 1 pour libérer l'accès à la plate-forme. Et c'est ainsi qu'un arrêt plus loin, un usager entre avec deux vélos, puis encore plus loin un passager avec un vélo. Il y a donc huit vélos dans la voiture centrale de ce tram. Et c'est là que les choses se gâtent pour nous. A l'arrêt «Morhonnrière» une équipe de cinq contrôleurs entre. Et surprise, nous apprenons que nos trois vélos situés en dehors de la plate-forme centrale sont en infraction. Aucune concertation possible avec ces contrôleurs zélés : soit payer une amende soit descendre au prochain arrêt pour prendre un autre tram. Devant une telle incompréhension, nous avons dû obtempérer. Et c'est ainsi que notre «belle journée de randonnée» s'est terminée à l'arrêt «Motte Rouge» soit une demi-heure après notre départ.

Je voudrais simplement dire «Merci» à la TAN d'avoir parrainé cette journée. Peut-être serait-il utile de ne pas se contenter d'une participation sur le «papier», mais aussi de sensibiliser son personnel à être un peu plus tolérant avec la réglementation ce jour-là ou si cela n'est effectivement pas possible, (le règlement, c'est le règlement...) d'informer clairement des limites de l'utilisation du tram avec son vélo pour éviter ce genre de désagrément aux usagers de bonne foi comme nous.»



Activités PAV

Le vélo à l'école Charles Lebourg

Cette deuxième année du CEL (Contrat Éducatif Local), et à raison d'une heure par semaine, les CE2, CM1 et CM2 se sont initiés à la pratique du vélo en milieu protégé (jeux d'équilibre et d'adresse, séances d'apprentissage aux gestes de conduite en ville), puis en milieu réel dans le quartier de l'école. L'objectif est d'apprendre à l'enfant à gérer sa sécurité dans la rue et par rapport aux autres usagers. Progressivement, l'enfant acquiert les réflexes et gestes du cycliste en ville pour éviter les pièges dans le trafic (bien se placer pour être vu, bien observer avant de manifester ses intentions de tourner) et devenir autonome dans ses déplacements.

Ateliers de conduite accompagnée avec les salariés de la DDE les 17 et 19 mai

Dans le cadre du plan de mobilité d'entreprise, 16 salariés de la DDE ont bénéficié d'une séance de conduite accompagnée à vélo dans la ville. Après une courte formation théorique d'une vingtaine de minutes sur la pratique du vélo urbain et la cohabitation entre les différents modes de déplacement, les agents ont pu mieux appréhender la sécurité dans les déplacements sur un itinéraire de 7 km environ... Découverte d'aménagements (sas, écluses...), de panneaux de signalisation, le comportement du cycliste et les bons gestes pour voir et être vu dans la circulation.

Marquage à Angers

La dizaine d'adhérents de l'Association des Usagers du Vélo Angevin étaient motivés et ont assuré le marquage dans la bonne humeur ce 11 juin. Bons échos dans la presse. Nous avons marqué les vélos Place des Halles : ce sont 66 vélos qui ont été marqués dans l'après-midi et 25 nouveaux adhérents pour l'AUVA par la même occasion. Toute l'équipe était satisfaite de l'opération, et en redemande...

Contrôles techniques

Le samedi matin, c'est jour de marché... et de pédibus à Sainte-Luce-sur-Loire. Ce premier contrôle technique dans la commune a connu un vif succès le 28 mai et une bonne fréquentation dans la matinée et en fin d'après-midi. Bilan de la journée : 20 vélos marqués (dont 2 de la Police à vélo) et 5 nouveaux adhérents.

La présence de deux à trois bénévoles de Place au Vélo est nécessaire au bon déroulement des contrôles techniques. Alors n'hésitez pas à contacter Dominique pour vous y inscrire :

date	commune	lieu précis	horaires
sam 3 sept.	Les Sorinières	Salle Jules Léauté	14-19h
sam 3 sept.	Thouaré-sur-Loire	La Morvandièrre	14-18h
dim 4 sept.	Vertou	Complexe Sèvre & Maine	10-17h
sam 10 sept.	Saint-Herblain	La Carrière	9-19h
sam 10 sept.	St-Jean-de-Boiseau	CS des Genêts	14-18h
sam 17 sept.	Bouguenais		
dim 25 sept.	Carquefou	Château de la Fleuriaye	9-18h

Dominique

CE VÉLO...

Petite chronique littéraire dédiée au vélo proposée par Dyna-Mots

"Sur mon vélo Le délicieux froissement de l'air Matin d'été"

Henri Brunel

Le Haïku, Editions du Petit Pavé, 2000

Fiches de signalisation

Mardi 31 mai, réunion Fiches de signalisation entre Nantes-Métropole et Place au vélo. 41 fiches ont eu une réponse au cours de cette séance

Ci-dessous quelques détails des problèmes débattus :

241 : rue de Gigant, réfection non programmée. Aucune étude prévue. Cette rue est un trou dans la continuité vers l'ouest. Nous demandons que cette rue soit équipée d'une bande cyclable dans le sens de la montée en enlevant les stationnements.

244 : quai Barbusse : Problème de la bande cyclable servant de stationnement pour la crèche et de circulation des piétons. Nous demandons d'étudier un arrêt minute au niveau de la crèche et un espace confortable (sans gros pavés) pour les piétons. La fiche va être reprise.

248 : rue de Bel-Air. Un bornage va être fait, mais pas du côté de l'école pour des difficultés de réalisation.

224- 229 : route de St Joseph et route de Carquefou. Le technicien du pôle nous fait part des nombreux aménagements d'importance qui arrivent dans le quartier. Les continuités cyclables seront réalisées au fur et à mesure des réfections de voirie. Les routes de St Joseph et de Carquefou deviennent des boulevards urbains. A suivre dans le détail. Il nous faudra être présent au niveau du quartier (CCQ)

235 : continuité manquante route de Ste Luce sous le pont du périphérique. Aménagement renvoyé à 2008 !

243 : route de Paris au-delà du périphérique. La domanialité va changer. Dans quelques mois, cette route nationale passe à la Communauté Urbaine. Pas de travaux programmés. Une réflexion d'ensemble devra être envisagée.

226 : intersection rue Leclerc – rue de Strasbourg. Pas de sas pour tourner à gauche... Le pôle ne répond rien. C. Chamberlin pense qu'on peut en faire un. Nous demandons plutôt le contresens rue de la place St Pierre pour rejoindre plus facilement BMV. Il nous est répondu que la gestion du feu Strasbourg – Verdun est trop compliquée. Solution renvoyée à l'aménagement de l'axe Strasbourg (2009 ?)

223 : stationnement des motos place du Pilon et Place du change. Pas de réponse du pôle. Il est demandé de trouver des espaces supplémentaires de stationnement deux roues dans ce quartier fréquenté.

Quelques demandes de pose d'appuis vélo n'ont pas eu de suite donnée par manque de précision de la localisation.

Nous remarquons au cours de la réunion la mauvaise volonté du technicien du pôle Nantes Loire qui représente plus de la moitié des fiches étudiées. Cependant, la mission Plan de déplacements du siège appuie le plus souvent nos demandes vis-à-vis des pôles.

Toutes les réponses dans le fichier accessible à <http://www.fubicy.org/nantes/velo/signaler/index.htm> onglet '2004'.

Nous remettons en fin de réunion une série de 49 fiches dont 14 issues des cartes pétitions des "1000 cartes pour un vélo plus facile en ville". Vous pouvez en voir le contenu dans le fichier sous l'onglet '2005'.

Marc

Le vélo retrouvé de NGE !



Samedi 21 mai, en route pour le brico-vélo, je vois place du Bouffay un vélo stationné qui attire mon attention : Il ressemblait pour beaucoup aux vélos de NGE, dont je savais que l'un avait été volé récemment. Mais il lui manquait son panneau d'information, ses autocollants, et n'avait pas le U fourni par NGE. Je n'avais pas de quoi téléphoner au serveur de la Fubicy pour vérifier le numéro, mais il existe peu de vélos marqués avec vitesses dans le moyeu et un cadre de ce type. J'ai appelé la police (17) qui s'est déplacée. Mais le policier m'a affirmé qu'il ne pouvait vérifier si c'était bien un vélo volé et ne pouvait donc prendre la responsabilité de couper l'antivol. Il m'a conseillé de prévenir le propriétaire. Je suis donc passé prévenir NGE dans son parking « ville à vélo » de la gare. Epilogue : un employé d'NGE a pu revenir avant que le vélo ne soit récupéré, et a coupé l'antivol sous l'œil de la police municipale. Le voleur ou receleur n'a pas été appréhendé. Manque de volonté ou absence d'outils ? J'espère que depuis les policiers auront appris comment accéder au fichier de la Fubicy, et qu'ils pourront enlever un vélo volé sans attendre son propriétaire !

Pierre

La Baule

Du 7 au 25 juillet, la mairie de La Baule va tester un projet d'aménagement sur le remblai au niveau de l'avenue De Gaulle. Les voitures circuleront côté terre, vélos et piétons se partageront la voie côté mer, une vraie piste cyclable très large. Ce test, s'il est concluant sera le départ d'un aménagement sur la totalité du remblai, y compris Pornichet.

Xavier

La rumeur fait réagir !

Je lis dans le dernier numéro de Bicyc'lettre page 7 « la rumeur... » selon laquelle il serait question que le bord de l'Erdre rive gauche entre la Beaujoire et la Motte-Rouge devienne interdit aux vélos ?! Il se trouve que j'utilise ce chemin toute l'année. Je n'ai pas du tout envie de prendre la Route de St Joseph et la rue du Coudray en vélo, je tiens à ma peau. Je trouverais normal que l'on interdise ce chemin le dimanche ou le week-end car il est vrai que les promeneurs en vélo n'ont plus leur place quand les familles viennent en masse pour digérer. Et que pensent les Verts des déjections canines qui abondent sur ces chemins et sur les pelouses : c'est plus écolo peut-être ?! En tant que cycliste, je pourrais me plaindre des propriétaires de chiens qui barrent le passage avec la laisse, le temps que l'animal ait terminé sa livraison : qui dérange le plus, c'est moi qui doit contourner le duo ou c'est le chien qui nous en met partout ? Sachons cohabiter, et améliorons au contraire la rouabilité de ce chemin pour encourager son usage d'itinéraire pour se rendre au centre ville. Il y a pas mal de chose à faire là-dessus. Alors faites quelque-chose pour mettre un coup d'arrêt à ce délire, ou je change de couleur...

Michel BEAUGRAND

Les élus ont finalement démenti l'information (ndlr).

"50 balades dans l'ouest à pied et à vélo"



Donné à Place au vélo : Un guide qui vient de sortir aux éditions Ouest-France fait par Véloroutes et Voies vertes en collaboration avec l'ABRI. Des idées de sorties sur les 5 départements « bretons ».

⚡ Achtung bicyclette

Navibus

Vendredi soir à 17h, sous un soleil encore bien chaud, avec mon vélo, j'ai pris la navette pour Trentemoult. J'avais déjà un peu l'impression d'être en vacances.

Depuis le 17 juin, tous les jours vous pouvez traverser la Loire entre Gare Maritime (ligne 1 du tram) et Trentemoult-Roquios avec votre vélo et un titre de transport TAN. Actuellement, cette navette provisoire peut embarquer 90 personnes et 5 vélos. Quand j'ai traversé, nous étions 4 passagers avec nos vélos, dans l'espace prévu pour les vélos on pouvait en mettre 8 je pense. Après discussion avec un responsable, il semble que le nombre de vélos à bord est négociable, mais comme le dit le dépliant de Nantes Métropole : le capitaine est le seul maître à bord ! Pour l'instant, le capitaine semble surtout préoccupé par ses manœuvres d'abordage.

Départ toutes les 20 minutes de Gare Maritime.

Lundi à vendredi : de 7h à 9h ; 11h40 à 14h40 ; 16h40 à 19h40.

Samedi : de 9h à 12h20 ; 13h20 à 14h40 ; 16h40 à 19h40.

Dimanche : 11h à 14h40 ; 16h40 à 19h40.

Thierry



Ecole-park

Au conseil de l'école François Dallais au rond point de Paris, on apprend que l'installation d'un garage à vélos pour les élèves (12 cyclistes lundi et 14 cyclistes mardi, c'est pas mal !) a été refusé par la ville de Nantes alors qu'un lycée technique est prêt à le monter et l'installer. Le matériel est acheté. Le prétexte est la difficulté ultérieure d'entretien ou le manque de budget futur pour l'entretien. Pour un malheureux garage de 4,5m sur 4,5m ! Quel scandale ! L'élus au conseil d'école est Albert Mahé mais était absent ce soir-là.

Daniel

Royal

Que c'était bien, le centre de Nantes sans voitures les 21 et 22 mai, certes il y avait du monde mais quel calme ! A quand des vélos géants pour vider les voitures de la ville l'espace d'un week-end ?

Gérard
(fan de Royal de Luxe)



Le dimanche 26 juin : Ile Gloriette > LES SORINIERES

Rendez-vous à 9h devant la piscine Gloriette. Retour prévu vers 12-13h.

juillet et août : Pause estivale. Faites vous-même votre programme !

Le dimanche 11 septembre : LE LANDREAU.

Les 9, 10 et 11 septembre, l'Amicale Laïque du Landreau présente "Muses en troc" : un festival haut en couleurs avec de nombreux spectacles et concerts (www.muses-en-troc.org).

Nous pourrions organiser le covoiturage sur le même mode que pour la balade du 15 mai à Préfailles. Le Landreau ce n'est pas loin. Les plus affûtés, surtout au sortir de l'été, pourraient s'y rendre directement à pédales.

Départ à 9h00 devant la piscine Gloriette, arrivée prévue à 12h30 sur le lieu du festival.

Bruno

❖❖❖ *Un marquage de vélo est offert pour chaque adhésion ou réadhésion.*

SUR VOTRE AGENDA !

- **Dimanche 26 juin** ❖❖❖ Sortie PAV Les Sorinières
- **Samedi 2 juillet** ❖❖❖ Brico-vélo, rue d'Auvours 14-18h
- **Lundi 4 juillet** ❖❖❖ Assemblée générale
Maison des syndicats à 20h30
- **Jeudi 28 juillet** ❖❖❖ Le vélo sur la route,
18h30 Place de la Bourse
- **Samedi 3 septembre** ❖❖❖ Contrôles techniques
aux Sorinières et à Thouaré
- **Dimanche 4 septembre** ❖❖❖ Contrôle technique
à Vertou
- **Samedi 10 septembre** ❖❖❖ Contrôles techniques
à St Herblain et St Jean de Boiseau
- **Dimanche 11 septembre** ❖❖❖ Sortie PAV Le Landreau
- **Samedi 17 septembre**
❖❖❖ Contrôle technique à Bouguenais
- **Mardi 20 septembre** ❖❖❖ Assemblée générale
Maison des syndicats à 20h30
- **Jeudi 22 septembre** ❖❖❖ Semaine de la Mobilité :
Animations Place Royale
- **Samedi 24 septembre**
❖❖❖ 7^{ème} bourse aux vélos au Pont Morand



retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous
hebdomadaire

**tous les jeudis
de 17h à 20h**

8, rue d'Auvours - 44000 Nantes

tél > 02 40 200 400

portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org

liste > nantes-velo-subscribe@fubicy.org

site > <http://nantes.fubicy.org>

Rédaction :

Xavier Boistaud
Gilles Dagorne
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Thierry Gauchet
Raphaëlle Gouédard
Marie-Hélène Mainguy-
Briolay
Bruno Manguy
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou

Dessin

Graphisme
Sapristi*

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion

+ abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 €
Adhésion + abonnement à Vélocité* 20 ou 24 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date _____ signature _____